



Éducation à la démocratie : notre vision

Programme 2016-2017



Le **programme éducation** du Conseil de l'Europe découle de la Convention culturelle européenne (STE n° 18) et de la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (STE n° 165), ainsi que de plusieurs recommandations adoptées par le Comité des Ministres relatives à la responsabilité publique pour la mise en œuvre effective d'un enseignement inclusif de qualité, à la citoyenneté démocratique, aux droits de l'homme ou encore à la lutte contre la discrimination dans l'éducation.

■ Dans le domaine de l'éducation, le Conseil de l'Europe souligne l'importance d'une éducation de qualité et le développement d'une culture de la démocratie, à tous les niveaux de l'enseignement.

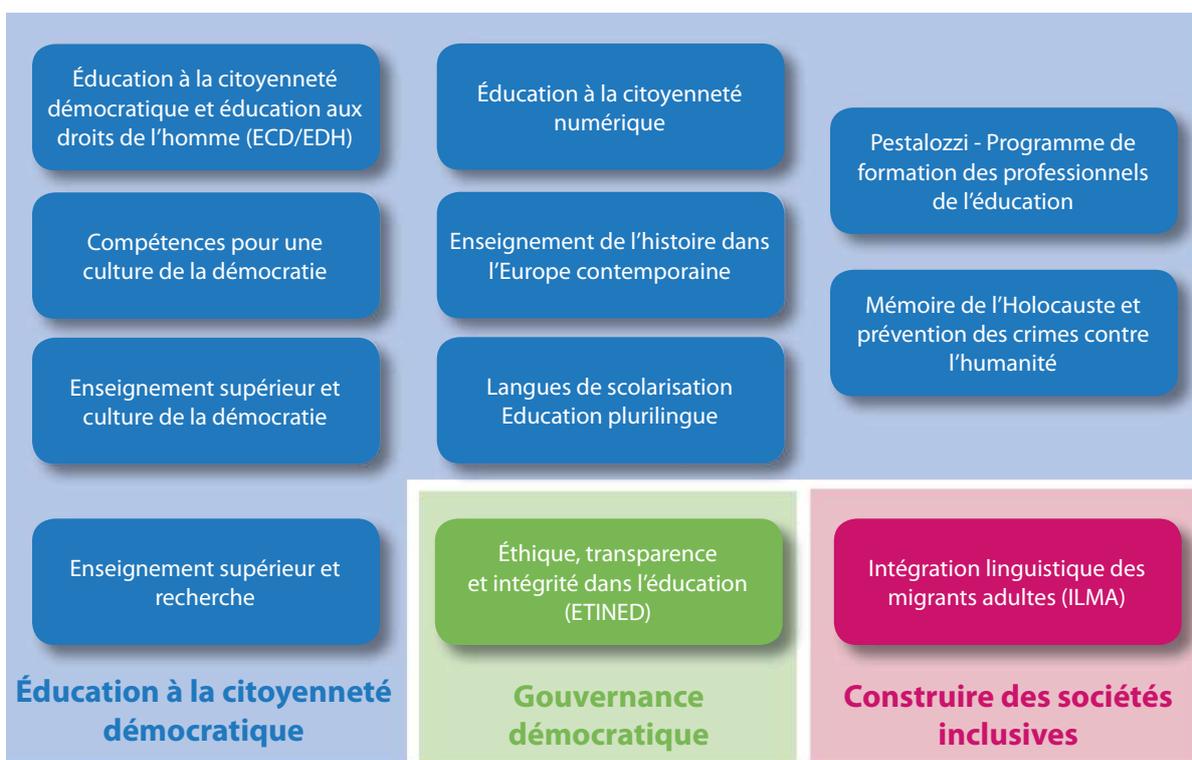
■ Un enseignement de qualité devrait être dispensé à tous les élèves, en particulier à ceux qui vivent dans des zones défavorisées et viennent d'un milieu où l'éducation n'est pas une priorité. Il est donc nécessaire que le processus éducatif se caractérise par l'inclusion, ce qui signifie de proposer un enseignement à tous les élèves, adapté aux besoins individuels.



PROJETS

Programme 2016-2017

COOPÉRATION INTERGOUVERNEMENTALE



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET COOPÉRATION

*Le Conseil de l'Europe
Gardien des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit
47 États membres, dont les 28 membres de l'Union européenne
820 millions de citoyens*